

MINISTÈRE DE LA GUERRE

LIVRET INDIVIDUEL.

CLASSE 1939.

NOM

Azister

PRÉNOMS

Muta

RECOMMANDATION IMPORTANTE.

Il est formellement interdit aux réservistes, se rendant à l'étranger, de communiquer le présent livret individuel, ainsi que le fascicule de mobilisation qui y est inséré, aux autorités étrangères.

Ces deux pièces ne doivent être communiquées que sur réquisition des autorités militaires, judiciaires ou civiles françaises.

8578

N° 1007 B.  
[Ancien n° 1007 bis]  
de la  
Nomenclature générale.

Modèle n° 8 ter  
Instruction ministérielle  
du 8 juin 1911.

# RÉGIMENTS ÉTRANGERS.

## LIVRET MATRICULE DE MILITAIRE NON OFFICIER.

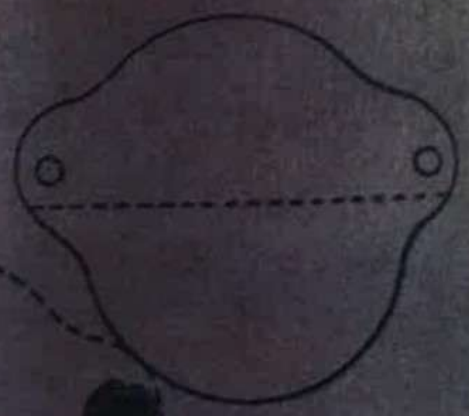
Classe  
de  
mobilisation.

DÉSIGNATION DES CORPS <small>À JOUER L'HEURE EST SUGGÈRÉMENT APPELÉ</small>	NUMÉROS D'INDICATION.
	2-1 Dépôt de la Légion Étrangère

*Dzister*

PLAQUE D'IDENTITÉ.

1939  
M<sup>e</sup> 11961  
Dzister  
Mura



NOM  
en  
grosse  
lettre.

1801

SZISTIER

Muta

M<sup>ll</sup> 8578

# ACTE D'ENGAGEMENT

8550  
2791

du nommé Szister Nuta  
pour la LÉGION ÉTRANGÈRE (Titre Étranger) Polonais

Centre  
d'engagements  
spéciaux  
de la Légion Étrangère

Centre d'ENGAGEMENT  
des ÉTRANGERS de la LÉGION ÉTRANGÈRE

L'AN MIL NEUF CENT <sup>quarante</sup> ~~quatre-vingt~~ le 22 JANV  
devant NOUS, LEVEILLE NIZERELLE L'attaché de 1<sup>re</sup> classe de l'Intendance,  
M. Szister Nuta, âgé de 35 ans, exerçant la profession de  
Commerçant, résidant à Paris 4 Rue de la Vierge 14<sup>e</sup>  
canton d \_\_\_\_\_, département de Seine  
fils de Daniel et de Théobald Cyriaque  
domiciliés à Pologne

LEQUEL a déclaré vouloir s'engager pour servir au titre étranger dans la Légion étrangère et, à cet effet, nous a présenté :  
1<sup>o</sup> Un certificat délivré sous la date du 6-10-33 par le chef de commandant  
commandant le Centre d'engagements spéciaux de la Légion Étrangère de Luette  
et constatant que M. Szister n'est atteint d'aucune infirmité, qu'il réunit la taille  
et les autres conditions requises pour servir dans la Légion étrangère ;

2<sup>o</sup> Son bulletin de naissance (a déclaré ne pas le posséder et être né le 11-1-1904)  
3<sup>o</sup> Une autorisation de son représentant légal : Rouvo  
4<sup>o</sup> Carte d'identité n<sup>o</sup> 1225-241

NOUS, Intendant Militaire,  
après avoir reconnu la régularité des pièces produites par M. Szister Nuta  
lui avons donné lecture :

- 1<sup>o</sup> Des articles 1<sup>er</sup> et 4 de l'Ordonnance du 10 Mars 1831 ;
- 2<sup>o</sup> De l'article 2 du décret du 14 Septembre 1864 relatif à la durée de l'engagement ;
- 3<sup>o</sup> De l'article 9 de l'Instruction du 14 Mai 1932 relative à l'insoumission, lequel ordonne de poursuivre comme insoumis les engagés qui ne se rendent pas à leur destination dans les délais prescrits ;
- 4<sup>o</sup> Des articles 1, 2, 3, 5 et 6 du décret du 29 Avril 1937 relatif à la résiliation des engagements dans la Légion étrangère.
- 5<sup>o</sup> De la décision ministérielle du 3 Septembre 1939 autorisant les engagements dans la Légion étrangère pour la durée de la guerre ;

Après quoi nous avons reçu l'engagement de M. Szister Nuta  
lequel a promis de servir avec honneur et fidélité pendant DURÉE DE LA GUERRE

Le contractant a promis également de suivre le corps, ou toute fraction de corps, partout où il conviendrait au Gouvernement de l'envoyer.

Lecture faite à M. Szister du présent acte, il a signé avec nous.  
SIGNALEMENT DE M. Szister

Poids : 54 kg  
Taille : 1m75  
Cheveux : châtains  
Sourcils : \_\_\_\_\_  
Yeux : bleus  
Front : net  
Nas : \_\_\_\_\_

Menton : \_\_\_\_\_  
Visage : ovale  
Dentition : \_\_\_\_\_  
Marques particulières : \_\_\_\_\_

Renseignements physiologiques complémentaires : \_\_\_\_\_

dange motonys nubs  
L'intéressé : Szister

L'attaché de 1<sup>re</sup> classe de l'Intendance  
Intendant Militaire : M. [Signature]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Paris le 31 AOUT 1954

QUARTIER DE PLAISANCE

M. GEORGES FEDER, Commissaire de Police de la Ville de Paris, plus spécialement chargé du quartier de Plaisance.

SIGNALLEMENT

Le *La Poste Dominicaine* cordons  
1 rue de l'Éclair, Beaucaillon  
Paris 12<sup>e</sup> arrondissement  
Rue de l'Éclair  
à Rouvo - Pologne

visite dans notre quartier - 1 rue de l'Éclair  
depuis le 11 octobre 1954

qui, pendant ce temps, sa conduite n'a donné lieu à aucun reproche.

En fin de quart, nous lui avons délivré le présent Certificat sur sa demande, pour lui servir à ce que de droit.

Et les témoins et le requérant

*Le requérant*

Le Commissaire de Police

SIGNATURES DU REQUÉRANT ET DES TÉMOINS

*La Poste*  
*Beaucaillon*



31 AOUT 1954  
Le Commissaire de Police  
GEORGES FEDER

d'ordre

1890

NOM

SZISTER

prénoms

Nuta

X  
6/10

REGION STRANGERE DUREE DE LA GUERRE

Né le. 11. 1. 19. 04

à. Rowno

profession. Commerçant

résidant à. Paris 14<sup>e</sup>

1 rue de L'ouest

décision  
du Gal  
est la  
région  
de Paris

fils de.

Daniel

et de.

Kaham. Cyria

domiciliée à

Polopne

cheveux.

chatain

yeux.

bleus

front.

rect.

visage.

ov.

marques particulières

taille 1 m 75 Poids 64 kg.

périmètre. 87 indice 7.24

pieds. M

audition. B

dentition. B.

O. D. { 7. 2/3

O. G. { . . . 1/3

Décision du Médecin

Après surveillance

Ruem

8550

RÉGION DE PARIS

Place de Paris

Ce certificat n'est valable que pendant 48 heures.

Modèle N° 1

Article 7 de l'Instruction  
du 25 Juillet 1937

CENTRE D'ENGAGEMENTS SPÉCIAUX  
DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE BICÊTRE.

CORPS SPÉCIAUX

CERTIFICAT D'APTITUDE

8550

livré par l'Autorité militaire à M. SZISTER Nuta  
qui a déclaré vouloir servir comme engagé dans la Légion étrangère.

Nous soussigné Chef de Bataillon BRAVAUD Commandant le Centre d'engagements spéciaux de la Légion étrangère de Bicêtre

nous avons fait visiter par M. F. Cui, Médecin lieutenant

Szister Nuta exerçant la profession de commerçant

à Paris 1 rue de l'ouest à (1) Rouvo canton de 14<sup>e</sup>

est fils de (2) Daniel domiciliés à (2) Pologny

yeux (4) bleus sourcils (2)

nez (5) dents (6)

recommandé par (7) chatons renseignements physiologiques complémentaires :

taille d'un mètre 1.75 centimètres ; poids : 64 kg Marques particulières : (\*)

Et qu'il résulte de cette visite que M. Szister est atteint d'aucune infirmité et qu'il est sain, robuste et bien constitué (bulletins de visite à l'hôpital joints au dossier).

En conséquence, et après avoir reconnu par nous-même qu'il réunit la taille et les autres conditions requises pour la Légion étrangère.

Nous déclarons que l'acte d'engagement qu'il demande à souscrire pour servir dans ce corps peut être reçu.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat signé de nous et de :

M. Cui, Médecin lieutenant

22 JAN 1940 6 Octobre 1939

L'Engagé, Nuta

Le Médecin, Cui

Le Commandant de Recrutement  
Le Chef de Bataillon BRAVAUD Commandant le Centre  
de Recrutement des Étrangers de Bicêtre



Lieu de naissance et pays.  
Si ces renseignements sont connus.  
Couleur, quantité.  
Couleur de l'iris.  
Forme du nez (rectil., concave, convexe).  
État détaillé des dents.  
Forme du visage (ovale, rond, carré).  
Cicatrices, déformations, tatouages, etc.

Carte d'Identité  
Carte d'Identité n° 38. H.K. 42608

Nom: Szister

Prénom: Nuta

N° de C.C. 1.226241

Carte Valable de: de: 8.9. 1938 au 8.9. 1939  
Delivré par le Prefet de Tolice le 8.9. 1938  
C. Y. N°: 55. C. L. 28440

Nom: Szister

Prénom: Nuta

Né le: 11. 1. 1904

à Równe (Pologne)

de Daniel

né à Równe (Pologne) 1876

et de Kahan Cyvia G.

né à Kzemieniez, 1878

Profession: Commerçant (Confect: ham. st.)

Nationalité: Polonaise

Titre du C.C. N°: 522902 X

~~Signature de famille~~  
Lieu de résidence et adresse:

Paris 15<sup>e</sup> arrondissement, rue de l'Écu

Certifié conforme à l'original  
destiné à l'autorité militaire  
Paris le 31 AOUT 1939  
Le Commissaire de Police;  
GEORGES VEBER

SIGNES CONVENTIONNELS

FICHE MATRICULAIRE

SECTION B

1	2	
	3	
	4	

RECRUTEMENT D'ORIGINE  
 Seine Central  
 N° à la Liste Matricule : 11.961  
 Grade :

Groupe :  
 Sous-groupe :

NOM et PRÉNOMS :

Szister Nita

Nationalité déclarée :

ETAT CIVIL DECLARE

Né le 11 janvier 1904 à Rowno  
 Département de Pologne  
 Résident à Paris 14<sup>e</sup> 11, Rue de l'Ouest  
 Département de Seine  
 Fils de Daniel et de Kaban Cyra  
 Domiciliés à au Pologne

SIGNALEMENT

Couleur des yeux : bleus  
 des cheveux : châtains  
 Taille : 1m,75  
 Taille rectifiée :  
 Marques particulières :

PROFESSIONS SUCCESSIVES

Commerçant au 22.1.40.  
 au  
 au  
 au

DIVERS

Incorporé à compter du 24 janvier 1940  
 de la guerre  
 à la sous-intendance militaire de Vincennes

CORPS ET UNITES SUCCESSIVES D'AFFECTATION  
RÉGIMENT ÉTRANGER

Légion Étrangère Sathonay  
 21<sup>e</sup> Rég. de marche des Engagés Volontaires Étrangers

EMPLOI PARTICULIER

Adresse de la personne à prévenir en cas d'accident :

Cote 324

N° de la Carte 5000  
(qui sera de 1 à 1000000)

# Centre de Démobilisation de cadres de Causse

CAUSSE



Armée Infanterie Grade 2<sup>e</sup> CR

Nom Legister Prénoms Nata

Date 11-I-1904 et lieu de naissance Roune (Puy-de-Dôme)

Nationalité (1) Polonaise

Situation de famille (1) célibataire marié, veuf, divorcé, sans enfants

Profession Commerçant  
(à remplir avant les hostilités)

Adresse Paris XV, 1 rue de l'Oratoire  
(avant les hostilités)

Nom ou se titre l'intéressé Toulouse, 55, Rue Rempart St Etienne

Force ou Recrutement 5 C N° Matricule de Recrutement 5211

ou, à défaut d'adhésion dans laquelle a été passé, le conseil de révision

Dernier Corps ou Affiliation Dépôt R.M.D.E.

Centre Mobilisateur, ou Localité, ou Unité, ou Dépôt spécial au moment de l'armistice (1) Sathonay (Rhône) Date 24-I-1946

Affecté spécial au titre de l'Établissement

Démobiliser sur présentation d'un certificat d'origine

ESPÈCE D'ÉTAT  
ÉTRANGER

(1) Remplir les mentions ci-dessus

Empreintes des deux poings	Signature de l'intéressé

CAUSSE

23/1/46

Le Commandant du Centre de Démobilisation





PLACE DE PARIS

# ACTE D'ENGAGEMENT

du nommé Szister Anta (Polonais) **B**  
pour la LÉGION ÉTRANGÈRE (Titre Étranger)

Centre  
d'engagements  
spéciaux  
de la Légion Étrangère

de

**LE CENTRE D'ENGAGEMENT  
DES DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE  
DE VINCENNES**

**attaché de 4<sup>e</sup> classe de l'intendance  
LORETTE**

L'AN MIL NEUF CENT <sup>quarante</sup> ~~quatre-vingt~~, le 22 JANV 1940, s'est présenté devant NOUS, LEVEILLÉ NIZEROLLE Attaché de 4<sup>e</sup> classe de l'intendance, M. Szister Anta, âgé de 25 ans, exerçant la profession de Commerçant, résidant à 1. Rue de l'ouest Paris (14<sup>e</sup>), danton d \_\_\_\_\_, département d \_\_\_\_\_, et de Kabon Gyria domiciliés à Pologne

LEQUEL a déclaré vouloir s'engager pour servir au titre étranger dans la Légion étrangère et, à cet effet, nous a présenté :

- 1° Un certificat délivré sous la date du 20.10.39 par le chef de Bataillon Prévost Bécille commandant le Centre d'engagements spéciaux de la Légion Étrangère de \_\_\_\_\_ et constatant que M. Szister n'est atteint d'aucune infirmité, qu'il réunit la taille et les autres conditions requises pour servir dans la Légion étrangère ;
- 2° Son bulletin de naissance (a déclaré ne pas le posséder et être né le 17.1.1904 à Barano (Pologne));
- 3° Une autorisation de son représentant légal : Carte d'identité N° 1226.241

NOUS, Intendant Militaire, après avoir reconnu la régularité des pièces produites par M. Szister Anta lui avons donné lecture :

- 1° Des articles 1<sup>er</sup> et 4 de l'Ordonnance du 10 Mars 1831 ;
- 2° De l'article 2 du décret du 14 Septembre 1864 relatif à la durée de l'engagement ;
- 3° De l'article 9 de l'Instruction du 14 Mai 1932 relative à l'insoumission, lequel ordonne de poursuivre comme insoumis les engagés qui ne se rendent pas à leur destination dans les délais prescrits ;
- 4° Des articles 1, 2, 3, 5 et 6 du décret du 29 Avril 1937 relatif à la résiliation des engagements dans la Légion étrangère.
- 5° De la décision ministérielle du 3 Septembre 1939 autorisant les engagements dans la Légion étrangère pour la durée de la guerre ;

Après quoi nous avons reçu l'engagement de M. Szister Anta lequel a promis de servir avec honneur et fidélité pendant DURÉE DE LA GUERRE

Le contractant a promis également de suivre le corps, ou toute fraction de corps, partout où il conviendrait au Gouvernement de l'envoyer.

Lecture faite à M. Szister du présent acte, il a signé avec nous.

SIGNALEMENT DE M. Szister Anta

Poids : <u>84 kg</u>	Menton : _____
Taille : <u>1m75</u>	Visage : <u>ovale</u>
Cheveux : <u>châtains</u>	Dentition : _____
Sourcils : _____	Marques particulières : _____
Yeux : <u>bleus</u>	_____
Front : <u>rectaligne</u>	_____
Nez : _____	_____

Renseignements physiologiques complémentaires : \_\_\_\_\_

docteur moto rayés mulo  
Intéressé : \_\_\_\_\_  
et Szister

L'attaché de 4<sup>e</sup> classe de l'intendance, Intendant Militaire : \_\_\_\_\_

Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident.

Mme Sister Ibata  
5 Impasse Putney  
Paris

9

Instruction militaire.

a. Suffisant pour que l'homme soit mobilisable le )  
b. Instructions, stages, emplois, spécialités diverses et aptitudes à certaines fonctions de l'arme. Indiquer ci-dessous la nature et le résultat des instructions, cours, écoles, pelotons, stages dès qu'ils sont terminés, des emplois et spécialités diverses dès que l'homme y a été reconnu apte, des certificats de capacité, brevets, diplômes (y compris ceux relatifs à la préparation au service militaire) et la date à laquelle ils ont été obtenus.

Signalement

des yeux *bleus*  
des cheveux *châtains*  
Taille: *1.75*  
Taille crânienne:

Marques particulières:

Signature du détenteur.

Soldat *engagé volontaire*  
de mobilisation de *Paris*  
A *Paris*  
Le Commandant du Bureau de Recrutement

(1) Appelé, engagé volontaire, appelé au complet.  
(2) Armé ou auxiliaire.

Décisions ou actes liant

à service militaire ou mobilisant suspendant ou supprimant l'obligation de servir.  
Mentionner, dans l'ordre chronologique, les décisions de recrutement et de  
compositions de réforme (sauf incorporation, suspension, réincorporation, incorporation,  
réforme temporaire n° 1 ou n° 2, réforme n° 1 ou n° 2, réincorporation dans le  
service auxiliaire ou dans le service armé) ainsi que les actes (engagements, rengage-  
ments, commutations, etc.), sauf l'homme au service ou les circonstances (deces,  
retraite, etc.), faisant cesser le service.  
Chaque inscription doit être datée et porter la signature et le nombre de l'autorité  
qui l'a prescrite.  
Les différentes périodes d'exercices sont indiquées dans ce tableau.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre  
le *22* janvier 1940 devant l'intendant  
Militaire de *Paris*  
Paris, le *22* janvier 1940  
Le Commandant du Bureau de Recrutement

Incorpore au dépôt des volontaires de marche des  
Volontaires étrangers n° *28/21/1940*  
Affecté au *27* régiment de marche des volontaires  
le *28/21/1940*  
appelé à la 10<sup>e</sup> division de marche le *28/21/1940*  
Affecté à la 2<sup>e</sup> division de marche le *28/21/1940*

(1) Nom et prénom

00123

0001

COMBATTANTS 1939 - 1940 - SEJOUR AU FRONT - Baraque 1.

NOMS & PRENOMS	Aff. su Corps	Démob.	Sejour au Front	Zône d'Armée	Ré		
ABMANN Devin	: 5.	I.40:10.	10.40:21.	5.40:12.	6.40: I. 5.40:25.	6.40:21°R H VI	
TAJAC Sylano	: 23.	I.40: 7.	9.40:21.	5.40:12.	6.40: I. 5.40:25.	6.40:21°R H VI	
SEISTER Nuta	: 21.	I.40:30.	8.40:21.	5.40:12.	6.40: I. 5.40:25.	6.40: "	
FRJMAN Isaac	: 17.	I.40:30.	8.40:21.	5.40:12.	6.40: I. 5.40:25.	6.40: "	
SEYDLOWICZ Rubin	: 3.	I.40: 1.	8.40:21.	5.40: 6.	6.40: "	: 22°R H VI	
RUBINOWICZ Aron	: 23.	I.40: 3.	9.40:21.	5.40:12.	6.40: I. 5.40:25.	6.40:21°R H VI	
SCHTROCH Marcel	: 21.	10.39:14.	11.40:21.	5.40:12.	6.40: I. 5.40:25.	6.40: "	
GRYNSZPAN Henri	: 7.	11.39: 9.	7.40: 3.	6.40:22.	6.40: I. 6.40:25.	6.40:22°R H VI	
LAUFER Kiwi	: 9.	11.39:12.	8.40: 3.	6.40: 9.	6.40: I. 6.40:25.	6.40: "	
ROZENSTEJN Abraham	: 5.	11.39: 3.	9.40:	Campagne de Lyon.		1°Rt 2°loy	
LIPSYC Levi	: 5.	10.39:15.	9.40:	Campagne de Lyon.		"	
ROCHFELD Mordko	: 6.	I.40:11.	10.40:	Campagne de Lyon.		"	
HEJBLUM Boruch	: 24.	I.40:22.	11.40:25.	6.40:26.	6.40:24.	I.40:26.	6.40:1°Rt 2°loy
FRUCHTER Moïses	: 18.	I.40:12.	6.40: 8.	6.40:24.	6.40: 8.	I.40:24.	6.40:Arm. 2°loy
SPICGLER Henri	: 18.	I.40:12.	6.40: 8.	6.40:24.	6.40: 8.	I.40:24.	6.40: "
SCHWARTZ Moszck	: 7.	I.40:24.	10.40:25.	6.40:26.	6.40: 2.	I.40:26.	6.40:1°Rt 2°loy
KREYER Michel	: 4.	10.39:29.	8.40:	Campagne d'Ain citat. brav.			2°Ba Marche
SCHWARTZ Szymon	: 4.	I.40:20.	1.40:				"

COMBATTANTS DES PAYS ALLIES.

PERDRELS Samul  
ELMAY Jacques

Ancien Combattant Croix de Guerre Médaille de Guerre.  
Ancien Combattant 1 an Prisonnier de Guerre en Sibirie  
engagé volontaire 1939-1940 Mobilisé 2.6.47 au 22.12.40.

Résumé la Résistance